



Ministère fédéral  
de l'Économie  
et de l'Énergie

---

# Stratégie industrielle 2030

---

*Lignes directrices pour une politique industrielle allemande  
et européenne*



Novembre 2019

## **Mentions légales**

### **Édité par**

Ministère fédéral de l'Économie et de l'Énergie (BMWi)  
Relations publiques  
10115 Berlin  
www.bmwi.de

### **Mise à jour**

Novembre 2019

### **Maquette**

PRpetuum GmbH, 80801 Munich

### **Photos**

Bildkraftwerk / BMWi / p. 34

Getty Images

Pinghung Chen/EyeEm / p. 29

Westend61 / p. 6, p. 12

Kugler / Gouvernement fédéral / p. 4

### **Cette brochure ainsi que d'autres publications peuvent être obtenues en s'adressant à :**

Bundesministerium für Wirtschaft und Energie

Referat Öffentlichkeitsarbeit

Courriel : publikationen@bundesregierung.de

www.bmwi.de

### **Adresser toutes commandes à :**

Téléphone : +49 30 182 722 71

Fax : +49 30 181 027 227 21

La présente publication est éditée par le Ministère fédéral de l'Économie et de l'Énergie dans le cadre de ses activités de communication. Elle est distribuée gratuitement et n'est pas destinée à la vente. Son utilisation à des fins de propagande électorale par des partis politiques ou par leur personnel de campagne est interdite. Cette interdiction est valable pour les élections au Bundestag et aux parlements des Länder, pour les élections communales ainsi que pour les élections au Parlement européen.

# Sommaire

<b>Préface</b> .....	<b>4</b>
<b>I. La politique industrielle – une composante élémentaire de l’économie sociale de marché</b> .....	<b>6</b>
<b>II. Une politique pour une compétitivité industrielle accrue</b> .....	<b>12</b>
Pilier 1 : l’Allemagne en tant que site industriel – amélioration du cadre général.....	13
Pilier 2 : renforcement des nouvelles technologies – mobilisation des capitaux privés.....	20
Pilier 3 : maintien de la souveraineté technologique.....	27
<b>III. Les fondements d’une politique industrielle européenne</b> .....	<b>29</b>
<b>IV. Dialogue sur la politique industrielle et suivi</b> .....	<b>34</b>
<b>Annexe</b> .....	<b>36</b>

# Préface



La force de l'Allemagne face à la concurrence internationale et son niveau élevé de prospérité individuelle et sociale reposent en grande partie sur une industrie traditionnellement forte. Après la Seconde Guerre mondiale et au lendemain de la réunification, ce sont surtout les noyaux industriels qui ont permis une création de valeur nouvelle et durable ; aujourd'hui encore, l'Allemagne est l'un des principaux pays industrialisés du monde.

C'est au plus tard la crise économique et financière de 2008/2009 qui a toutefois montré clairement que le cadre modifié exigeait de nouvelles réponses. L'accélération des progrès technologiques, l'intensification de la concurrence internationale et la mise en œuvre offensive de stratégies de politique industrielle souvent définies par l'État ont modifié la situation économique mondiale. L'ampleur de ces changements, notamment dus à la numérisation, a encore intensifié cette nécessité. L'Allemagne et l'Europe sont donc à l'aube d'un nouveau chapitre de la création de valeur industrielle.

En tant que site industriel prospère à l'échelle mondiale, l'Allemagne doit jouer un rôle actif et fructueux dans cette évolution. J'ai présenté mes propositions à cet égard en février 2019 dans le cadre du projet de Stratégie industrielle nationale 2030. À cette occasion, j'avais déjà clairement indiqué qu'il s'agissait d'une première impulsion que je ne prétendais pas être exhaustive et que je ne demandais pas d'approuver sans réserve (p. 16 du projet de Stratégie industrielle nationale 2030 du 5 février 2019). En effet, un développement et une mise en œuvre d'une stratégie industrielle convaincants et réussis nécessitent la coopération de tous les acteurs de l'économie.

Ces derniers mois, j'ai mené un dialogue global et constructif avec de nombreux acteurs sur les défis et les opportunités, les conditions-cadres, les priorités et les mesures pertinentes. Les jalons du processus de dialogue ont été le congrès du 6 mai 2019, le dialogue structuré qui a suivi en coopération avec l'Alliance pour l'avenir de l'industrie dans le cadre de cinq forums de dialogue différents et la conférence industrielle du 24 septembre 2019.

Je suis heureux qu'un processus de discussion aussi intense ait été engagé sur la base de mes propositions. Du dialogue avec les milieux économiques, politiques et scientifiques ainsi qu'avec les syndicats, il ressort que nous sommes d'accord sur le fait que nous devons préparer mieux encore notre site industriel pour l'avenir. Un cadre compétitif, la promotion des nouvelles technologies et notre souveraineté technologique ont été au centre des débats. Je voudrais remercier toutes les personnes impliquées pour leurs précieuses suggestions, sur la base desquelles le projet a été revu.

Ce processus a permis de replacer la politique économique et industrielle au centre du débat politique. Le résultat est un concept global pour renforcer la compétitivité de l'industrie en Alle-

magne et en Europe. Cela déterminera si le modèle européen de prospérité, de liberté et de société peut être maintenu. Mon principe directeur est, et reste, l'économie sociale de marché. Dans de nombreux cas, le renforcement de l'économie de marché est la meilleure réponse au changement structurel.

À cet effet, la Stratégie industrielle 2030 prévoit des mesures orientées autour de trois axes.

- Premièrement : nous devons améliorer le cadre général pour l'industrie, par exemple dans le domaine des impôts et des taxes. J'ai demandé la réalisation d'une étude portant sur l'analyse des conditions du site industriel. Elle nous fournira des suggestions supplémentaires pour définir la voie à suivre à l'avenir au niveau national, afin que les entreprises puissent développer leurs performances et opérer sur un pied d'égalité face à la concurrence internationale.
- Deuxièmement : avant tout, nous devons réussir à activer le potentiel d'innovation et à mettre en œuvre davantage d'innovations technologiques. Les technologies clés doivent être encore renforcées en tant que moteur décisif du changement structurel et en tant que base pour de nouveaux produits et services performants.
- Troisièmement : la promotion de la compétitivité de l'industrie allemande doit également aller de pair avec la protection de la souveraineté technologique de l'Allemagne.

Il est également clair que Bruxelles décide aussi de conditions-cadres essentielles pour l'industrie allemande. Sur la base des acquis communs du marché intérieur européen et des intérêts communs de nos partenaires européens, nous devons également poser les jalons de la compétitivité future de l'industrie au niveau euro-

péen. C'est pourquoi je m'engage en faveur d'une stratégie industrielle européenne ambitieuse et à long terme, assortie de mesures concrètes et efficaces au profit des entreprises industrielles européennes. Dans le cadre de la prochaine présidence allemande du Conseil de l'UE, je me concentrerai donc sur la politique industrielle.

Les entreprises, les syndicats et la politique ont la responsabilité commune d'assurer la compétitivité de l'industrie allemande et de garantir la prospérité et l'emploi. La Stratégie industrielle 2030 est conçue comme un processus à moyen terme visant à renforcer l'industrie, et qui se poursuivra par un dialogue réunissant toutes les parties prenantes. Nous poursuivrons également, au sein du gouvernement fédéral, les projets pertinents pour l'industrie qui font l'objet de cette stratégie, et nous les ferons démarrer. Nous veillerons à ce que le cadre général soit, tant en Allemagne qu'en Europe, adapté à la dynamique technologique et entrepreneuriale de niveau élevé à l'échelle mondiale.

La politique et l'économie relèvent ce défi ensemble et avec grande assurance, car « Made in Germany » n'est pas seulement la marque qui a le plus de succès et la plus grande renommée au monde, c'est aussi une obligation pour nous tous de la maintenir durablement en tête de liste. Nous contribuons ainsi au succès de nos entreprises à l'heure de la mondialisation numérisée et montrons, même dans le contexte des défis actuels, que et comment notre économie sociale de marché apporte des solutions utiles.



Peter Altmaier  
Ministre fédéral de l'Économie et de l'Énergie

# La politique industrielle – une composante élémentaire de l'économie sociale de marché

**L'Allemagne est l'un des sites industriels les plus puissants du monde.**

Près de sept millions de salariés soumis aux cotisations sociales, environ 60 pour cent des dépenses totales de recherche et développement et une part de la valeur ajoutée brute d'environ 23 pour cent : les entreprises industrielles apportent une contribution majeure à la prospérité de l'Allemagne. De nombreux produits industriels fabriqués en Allemagne font partie du groupe des produits de haute technologie et sont fabriqués à l'aide de procédés numérisés de l'industrie 4.0. En outre, les services liés à l'industrie dans les processus en amont et en aval deviennent de plus en plus importants. Partie intégrante du marché intérieur européen, l'industrie allemande, en étroite coopération avec nos partenaires européens, contribue également de manière significative au poids économique de l'UE.



Notre site industriel se caractérise par un grand nombre d'**entreprises industrielles de taille moyenne**, souvent **familiales**. Grâce à leur force d'innovation, bon nombre de ces entreprises ont acquis une position de premier ordre sur le marché au cours des dernières décennies. Environ 1 000 entreprises – principalement des moyennes entreprises – d'Allemagne sont leaders sur les marchés mondiaux en tant que **champions cachés** dans leur domaine d'activité.

Elles collaborent souvent avec de **grandes entreprises** qui utilisent des processus de production hautement automatisés et à forte intensité de capital pour la fabrication de produits industriels complexes.

Cette **coopération** fructueuse entre **les PME industrielles et les grandes entreprises industrielles** ainsi que les entreprises de services efficaces contribue de manière significative à la force actuelle du site industriel allemand. La coopération classique entre les entreprises industrielles au sein des chaînes de valeur se transforme de plus en plus en coopération dans des associations et réseaux de création de valeur dynamiques. Si, de la production des matières premières à la vente, aux services, à la recherche et au développement, en passant par le raffinage et la transformation, des réseaux de valeur complets et hautement automatisés sont en place dans un espace économique, ceux-ci deviennent plus résistants. L'efficacité et la flexibilité de ces réseaux industriels de moyennes et grandes entreprises constituent une base essentielle pour le succès économique de l'Allemagne.

À cet égard, l'industrie allemande bénéficie en particulier des facteurs suivants :

- le cadre institutionnel de **l'économie sociale de marché** ;
- l'engagement, la force d'innovation et la responsabilité sociale des **entrepreneurs** ;

- la bonne formation et la motivation de la **main-d'œuvre** en Allemagne, notamment grâce au système éducatif, y compris le système dual de formation ;
- le vaste **paysage de la recherche**, qui est excellent dans de nombreux domaines techniques, et la coopération étroite des entreprises industrielles avec les institutions de recherche industrielle et les universités techniques ;
- les avantages du **libre-échange mondial** et du **marché intérieur européen**, qui permettent à l'industrie allemande de bénéficier d'une manière particulière de la division internationale du travail et
- le modèle réussi de **partenariat social** et de politique salariale responsable.

Il s'agit de pérenniser et de parfaire ces atouts du site économique allemand. À cet effet, le ministre fédéral de l'Économie et de l'Énergie a demandé la réalisation d'une **analyse complète du site**. Les résultats de l'analyse et les mesures visant à renforcer la compétitivité feront l'objet d'une conférence consacrée au site économique allemand en 2020. Elle sera suivie de discussions ministérielles visant à lancer des mesures en vue d'une plus grande compétitivité industrielle.

À cet égard, la Stratégie industrielle 2030 est conçue comme un processus à moyen terme. Ce processus s'attachera en particulier à façonner les **défis politiques et technologiques** croissants en fonction des opportunités tout en contribuant au développement de la politique industrielle européenne. Les points suivants sont particulièrement importants.

- Premièrement : l'industrie est en pleine mutation structurelle, sous l'impulsion d'un certain nombre d'**innovations fondamentales**. Leur potentiel d'application s'étend à presque tous les secteurs et déclenche des cycles de croissance

à long terme. Bon nombre de ces innovations techniques entraînent des bouleversements mondiaux dans les processus de production et de logistique ainsi qu'au niveau du comportement des consommateurs et des utilisateurs. Ces **technologies, qui changent la donne**, peuvent conduire à des règles de jeu complètement nouvelles et ainsi modifier des réseaux entiers de création de valeur. Les nouvelles possibilités de l'intelligence artificielle (IA), telles que l'apprentissage machine, l'apprentissage profond et le potentiel d'automatisation de l'industrie 4.0, en sont des exemples. Les développements des biotechnologies dans leur ensemble, y compris le génie génétique, la bioéconomie et la bionique, ainsi que dans les nouveaux matériaux, la nanotechnologie et la construction légère, sont également appropriés pour façonner et réaligner les mutations structurelles industrielles. Les technologies quantiques de deuxième génération (en particulier l'informatique, la communication, la métrologie et la simulation) offrent également un énorme potentiel avec parfois des effets considérables sur l'économie. Pour l'économie allemande et européenne, l'objectif doit être de participer aux technologies qui changent la donne, de contribuer à les façonner et de fixer des normes appropriées.

- Deuxièmement : l'émergence de l'**économie de plate-forme** est étroitement liée à la numérisation, et de plus en plus aussi à l'intelligence artificielle. Elle a ouvert de toutes nouvelles opportunités de création de valeur. Mais cela est également associé au risque d'une monopolisation des marchés. Entre-temps, les grandes plates-formes Internet disposent d'énormes quantités de capitaux et de données et deviennent ainsi elles-mêmes des moteurs de l'innovation. Jusqu'à présent, les entreprises plates-formes européennes n'ont pas connu, loin s'en faut, un développement aussi dynamique que celles des États-Unis et de Chine. L'étape suivante est celle de l'expansion des économies de plate-forme, allant d'un marché initialement axé sur le

consommateur à des clients commerciaux. L'Allemagne dispose de bonnes conditions de départ dans les domaines des plates-formes d'entreprises et industrielles, de l'industrie 4.0 et des offres numériques, telles que les infrastructures nuagiques. Il est important de s'appuyer sur ces éléments ainsi que d'assurer et d'élargir les connaissances de l'industrie, et plus particulièrement des PME industrielles, qui sont au cœur de la compétitivité industrielle à l'ère numérique.

- Troisièmement : les exigences de la protection du climat constituent un autre défi central de la politique industrielle. Bien que les émissions de gaz à effet de serre dans l'industrie aient diminué de 30 % entre 1990 et 2017 (27 % en moyenne dans l'UE), des efforts supplémentaires considérables sont nécessaires pour atteindre l'objectif sectoriel de l'industrie en 2030. Le coût de ces investissements augmente avec chaque tonne de CO<sub>2</sub> évitée. C'est pourquoi il est nécessaire d'accompagner de manière intensive la transformation vers une industrie à faibles émissions. Dans le même temps, il est important de tirer parti des opportunités industrielles qui se présentent sur les marchés en expansion des technologies environnementales et climatiques. La **transformation du système énergétique** est une priorité absolue. Elle doit être rentable si l'on veut qu'elle devienne un modèle de réussite économique pour l'industrie. C'est la seule façon de s'assurer que les autres pays suivront cette voie.
- Quatrièmement : l'Allemagne est en concurrence internationale avec d'autres pays industrialisés et des économies émergentes dynamiques dans le domaine des technologies qui changent la donne. Dans ce cadre, elle est confrontée à la **politique industrielle active et stratégique d'autres pays**. Ces pays appliquent des stratégies globales de développement, de production et d'exportation de savoir-faire



technologique, qui s'accompagnent dans certains cas d'importantes ressources financières et de mesures réglementaires. Dans le même temps, on observe une tendance croissante au protectionnisme et à l'abandon des principes d'ouverture et de libre-échange dans le monde entier. Il y a également eu une augmentation de l'utilisation de stratégies et d'instruments de politique industrielle ambitieux et offensifs qui ne sont pas toujours conformes aux principes de l'économie de marché. On utilise de plus en plus d'instruments qui vont à l'encontre des règles actuelles de la concurrence internationale et qui violent les droits de propriété internationaux des entreprises. De plus, au cours des 20 dernières années, les poids de l'économie mondiale se sont sensiblement déplacés vers les marchés émergents et la Chine, en particulier. Pour l'Allemagne, cela signifie qu'elle est en concurrence non seulement pour les meilleurs produits et services, mais aussi en concurrence avec des systèmes économiques qui dépendent davantage des subventions publiques, du verrouillage du marché et des interventions. L'Allemagne rejette une telle politique industrielle et y oppose son propre modèle.

L'économie et la politique en Allemagne et en Europe doivent faire face à ces tendances. Les instruments de politique économique doivent donc être partiellement modernisés afin d'être prêts lorsque d'autres pays aux pratiques commerciales déloyales ou aux méthodes interventionnistes de l'État remettent en cause la concurrence de l'économie de marché.

- Cinquièmement : enfin et surtout, les **relations en matière de politique commerciale** avec nos partenaires américains et britanniques ont été mises à rude épreuve par les récents développements politiques. La menace de Brexit a déjà gravement touché la balance commerciale bilatérale et l'interdépendance industrielle entre l'Allemagne et la Grande-Bretagne. Il est

donc absolument prioritaire de convenir d'un processus de retrait ordonné flanqué d'un accord juridiquement contraignant. Dans les relations transatlantiques, il est important d'éviter les barrières commerciales immuables qui créeraient également des risques considérables en ce qui concerne l'évolution de la mondialisation.

Malgré toutes les possibilités offertes par la numérisation et les nouvelles technologies, la combinaison de ces évolutions pose des **défis** considérables à notre ordre économique et social. Relever ces défis est une tâche politique et économique commune :

- Il appartient aux **entreprises** de faire face à la concurrence et d'innover pour survivre sur les marchés mondiaux. Elles doivent saisir les opportunités offertes par **l'économie sociale de marché** et le commerce international, et supporter les risques liés à l'activité entrepreneuriale.
- Dans l'économie sociale de marché, la **politique** a pour tâche de fixer le **cadre général** de manière à ce que les entreprises puissent développer leur performance et agir sur un **piéd d'égalité**, tant au niveau national qu'au niveau international. Cela pose de nouveaux défis à la politique industrielle, compte tenu des défis posés par les nouvelles technologies et les politiques industrielles actives de nombreux pays : l'efficacité de l'Allemagne en tant que site économique doit être garantie au niveau international (pilier 1), la promotion des technologies doit être renforcée par le recours aux capitaux privés (pilier 2) et les technologies de sécurité et infrastructures critiques doivent être mieux protégées qu'auparavant (pilier 3).

Dans sa Stratégie industrielle 2030, le Ministère fédéral de l'économie et de l'énergie (BMWi) formule des propositions appropriées pour relever ces défis dans le cadre de l'économie sociale de

marché. De nombreuses questions peuvent et doivent trouver une réponse au niveau européen. À cet égard, le BMWi considère également la présente stratégie comme une contribution à une stratégie paneuropéenne.

**L'objectif de la stratégie industrielle 2030** est de contribuer, avec les acteurs de l'économie, à retrouver et à assurer la compétence économique et technologique, la compétitivité et le **leadership industriel aux niveaux national, européen et mondial** dans un maximum de domaines.

Cet objectif n'est pas statique, car, face à l'afflux massif d'entreprises, notamment américaines et chinoises, dans le développement et la mise en œuvre des technologies qui changent la donne, les paramètres de la concurrence internationale sont en constante évolution. Pour atteindre cet objectif, les « **champions cachés** » parmi les **PME industrielles** et les **entreprises familiales** ainsi que les grandes entreprises doivent donc conserver leurs avantages concurrentiels y compris dans l'économie mondiale et renforcer l'ensemble des réseaux de création de valeur existants. La coopération des PME et des grandes entreprises est la base de l'efficacité des réseaux de création de valeur industrielle en Allemagne et en Europe.

La poursuite du développement des petites et moyennes entreprises (PME) présente donc un intérêt particulier pour la politique économique. C'est pourquoi le BMWi a publié sa propre **stratégie pour les PME** parallèlement à la Stratégie industrielle 2030. Le cœur de la stratégie consiste à améliorer le cadre général afin que toutes les petites et moyennes entreprises puissent relever les défis économiques ainsi que maintenir et développer leur position forte dans la concurrence nationale et internationale au cours des prochaines années.

Les grands et moyens **champions de l'industrie** collaborent avec succès avec leurs fournisseurs, souvent de taille moyenne, dans le cadre de

réseaux de création de valeur en réseau serrés. Cette base de fournisseurs est un facteur décisif pour le succès global du réseau de création de valeur. Mais là où les économies d'échelle sont décisives, par exemple parce que des coûts d'investissement élevés nécessitent des volumes de production importants pour rester compétitifs, ou lorsqu'il s'agit de remporter de grosses commandes d'une valeur de plusieurs milliards dans la concurrence internationale, les grandes entreprises sont de plus en plus présentes sur les marchés mondiaux. Afin d'opérer avec succès sur ces marchés, de grands vendeurs de systèmes industriels sont nécessaires.

Dans l'industrie allemande, ces grandes entreprises sont encore nombreuses. Elles se créent sur de longues périodes sur le marché et constituent un élément essentiel de la structure de l'économie nationale. Au cours des dernières décennies ont cependant vu le jour, dans le monde entier et en particulier dans le domaine de la création de valeur numérique, un grand nombre d'entreprises qui comptent parmi les plus précieuses au monde. Alors qu'en 2005 14 entreprises allemandes figuraient parmi les 100 plus rentables, seules cinq entreprises allemandes sont aujourd'hui encore représentées dans le top 100. Les champions industriels peuvent être nationaux, européens ou internationaux. Pour les entreprises, la nécessité d'investir dans la recherche et l'innovation, en particulier dans le domaine de la numérisation, dépasse toutes les dimensions précédemment connues. La coexistence d'entreprises industrielles de toutes tailles et leur coopération avec des start-ups innovantes sont déterminantes pour la concurrence de demain. Cette action commune renforce l'économie commerciale et l'industrie allemande dans la concurrence internationale.

L'objectif est de faire en sorte que la création de valeur industrielle en Allemagne et en Europe continue de croître et ne stagne pas, comme cela a été le cas dans certains pays européens ces dernières décennies, ou, pire encore, ne diminue pas.

Le BMWi prend comme base, en tant que valeur indicative, une part de 25 % de l'industrie dans la valeur ajoutée brute de l'Allemagne à l'horizon 2030.

L'évolution de la part de l'industrie dans la valeur ajoutée brute au fil du temps dépend en fin de compte de l'activité d'investissement, de l'innovation et de l'évolution de la productivité. Ces paramètres évoluent différemment selon les secteurs industriels. Mais les différents secteurs industriels ont une chose en commun : leur activité d'innovation et leur productivité sont généralement supérieures à la moyenne de l'économie dans son ensemble. Ils occupent ainsi une position clé dans l'économie allemande et génèrent également de la valeur ajoutée et des emplois dans le secteur des services. La liste des secteurs industriels très innovants est longue, voici quelques exemples :

- l'industrie automobile ;
- les industries de l'acier, du cuivre et de l'aluminium ainsi que d'autres industries des métaux non ferreux et à forte intensité énergétique ;
- l'industrie chimique et pharmaceutique ;
- la construction de machines et d'installations, y compris l'industrie 4.0 et la fabrication additive (impression 3D) ;
- l'industrie électrotechnique et informatique ;
- l'industrie des technologies optiques et médicales ;
- les industries des technologies de l'environnement et de l'énergie ;
- l'industrie aéronautique et aérospatiale ;
- les industries en rapport avec l'économie maritime ;

- l'industrie de la sécurité et de la défense ainsi que de nombreux autres secteurs industriels, souvent dominés par les petites et moyennes entreprises, qui, en tant qu'innovateurs et moteurs de croissance, apportent des contributions indispensables à la création de valeur industrielle et pour l'économie dans son ensemble.

Le BMWi préconise une politique d'**ouverture du commerce mondial** dans le cadre d'un système commercial réglementé. Il rejette le nationalisme et le protectionnisme ainsi que les distorsions industrielles et commerciales qui en découlent. Le BMWi s'engage en faveur de la poursuite du développement du système de libre-échange mondial et de la réforme de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), et s'oppose à l'évolution actuelle du protectionnisme commercial, de même que ses partenaires européens et internationaux ainsi que la Commission européenne. Cela doit inclure, par ailleurs, un ambitieux programme bilatéral de libre-échange, en particulier avec les régions en croissance d'Asie et d'Amérique latine.

Le contenu de la Stratégie industrielle 2030 a fait l'objet d'un **dialogue intensif** avec les acteurs concernés de l'industrie, des syndicats et des milieux économiques, scientifiques et politiques au cours des semaines et des mois passés. Il s'agissait de discussions objectives et constructives qui ont produit une multitude d'idées et de propositions. Ces impulsions ont été intégrées dans le processus d'élaboration de la stratégie industrielle.

En plus de ces mesures, le BMWi s'investit activement dans l'amélioration du cadre général afin que les entreprises industrielles allemandes puissent continuer de réussir globalement dans la concurrence mondiale. Ce processus sera accompagné, entre autres, par l'Alliance pour l'avenir de l'industrie et, à l'avenir, par un groupe de suivi indépendant (chapitre IV).

# Une politique pour une compétitivité industrielle accrue

La Stratégie industrielle 2030 repose sur trois piliers qui se soutiennent réciproquement :

- améliorer le cadre général du site industriel allemand,
- renforcer les nouvelles technologies et mobiliser des capitaux privés et
- préserver la souveraineté technologique.



## Pilier 1 : l'Allemagne en tant que site industriel – amélioration du cadre général

Le succès de l'économie allemande, et donc aussi de l'industrie allemande, repose sur l'initiative privée et la volonté de prendre des risques. Conformément aux principes de l'économie sociale de marché, le BMWi considère qu'il a pour mission première de promouvoir un **cadre économique général** qui donne aux entreprises la liberté nécessaire pour développer leur créativité et leur initiative.

Au cours des deux dernières années, le gouvernement fédéral a déjà posé les premiers jalons pour l'avenir dans l'intérêt du **site industriel allemand**. Toutefois, compte tenu des défis mentionnés, le BMWi estime que des mesures supplémentaires s'imposent, notamment en ce qui concerne l'industrie manufacturière et ses petites et moyennes entreprises ; il en est également question dans la stratégie en faveur des PME, où elles sont étayées par d'autres éléments.

### Réduire le fardeau fiscal des entreprises

Ces dernières années, de nombreux grands pays industrialisés ont réduit le fardeau fiscal des entreprises. En conséquence, l'Allemagne est aujourd'hui relativement désavantagée en termes de site, ce qui nécessite une **réforme urgente de l'imposition des sociétés**.

L'objectif principal d'une telle réforme doit être de réduire à **25 % la charge fiscale sur les bénéfices non répartis des sociétés de personnes et des sociétés de capitaux**. C'est pourquoi le BMWi s'engagera particulièrement en faveur des mesures suivantes :

- améliorations et allègements au niveau des **mesures en faveur de la capitalisation** pour les sociétés de personnes et, à titre complémentaire, introduction d'un **modèle optionnel** applicable à l'imposition des sociétés ;

- amélioration au niveau de la **déduction de la taxe professionnelle** de l'impôt sur le revenu et, pour les sociétés de capitaux, son introduction pour l'impôt sur les sociétés. De plus, le **taux actuel de l'impôt sur les sociétés**, qui est de 15 %, pourrait être légèrement réduit ;
- une réduction progressive de la **prise en compte de la taxe professionnelle** dans le but de la supprimer ;
- Une amélioration des **conditions d'amortissement** (y compris pour les produits d'innovation numérique) ;
- un relèvement de la **limite d'amortissement** des biens de faible valeur de 800 euros à 1 000 euros.

En outre, un calendrier contraignant doit être fixé pour la **suppression complète de la surtaxe de solidarité** pour tous, y compris les sociétés de capitaux. La suppression partielle de la surtaxe de solidarité pour environ 90 % des contribuables en 2021, votée par le Bundestag le 14 novembre 2019, ne peut être qu'un premier pas.

Un suivi fiscal régulier doit être mis en place afin de suivre l'évolution de l'imposition des entreprises dans le monde entier et de mieux classer l'attractivité du site fiscal allemand en comparaison internationale.

Un signal fort pour une économie innovante en Allemagne est l'**incitation fiscale pour la recherche** à partir de 2020, qui inclut également la déductibilité fiscale des dépenses pour la recherche sous contrat pour le client. Le BMWi l'a préconisée dans le cadre du processus législatif.

## Limiter les cotisations de sécurité sociale

Les systèmes de sécurité sociale doivent être orientés vers l'avenir afin de garantir la cohésion sociale. Le niveau relativement élevé des cotisations de sécurité sociale peut constituer un inconvénient pour le site économique allemand. Le gouvernement fédéral a décidé de **stabiliser** le taux global des **cotisations de sécurité sociale à un niveau inférieur à 40 %**.

Dans l'intérêt de la sécurité de la planification à moyen et long terme pour les entreprises et comme signal clair pour le site d'investissement et d'emploi allemand, le BMWi préconise de plafonner les cotisations de sécurité sociale à 40 %, ce qui devrait être ancré dans la Loi fondamentale. Un **rapport global sur la sécurité sociale** devrait prévoir l'évolution future du taux global de cotisation et, le cas échéant, présenter des propositions de mesures à prendre.

Les réserves de l'assurance chômage devraient être utilisées pour ramener le taux de cotisation à 2,2 % par une réduction modérée des réserves de l'Agence pour l'emploi. Une première étape est la résolution du Conseil des ministres du 18 novembre 2019, qui prévoit une réduction de 0,1 point de pourcentage de la cotisation d'assurance chômage, la réduisant ainsi à 2,4 %.

## Rendre le marché du travail plus flexible

La numérisation et les changements structurels exigent une conception moderne du marché du travail. Afin de garantir l'emploi à long terme dans les entreprises, le BMWi préconise un assouplissement de la réglementation du droit du travail :

- En ce qui concerne la **réglementation du marché du travail**, la loi sur le temps de travail devrait être adaptée à l'époque actuelle, en faisant usage de la latitude offerte par le droit communautaire, et ne plus réglementer la durée

maximale du temps de travail que sur une base hebdomadaire. La réglementation correspondante doit s'appliquer aux entreprises, qu'elles soient liées ou non par des conventions collectives.

- Afin de permettre aux entreprises de calculer les risques de responsabilité qui pourraient survenir dans le cadre de la sous-traitance en ce qui concerne les droits au salaire minimum et de ne pas grever les relations entre les entreprises, le BMWi s'engage à **limiter la responsabilité du client** pour le **salaire minimum** au premier niveau de sous-traitance et aux secteurs sensibles aux abus.
- **L'évaluation de la loi sur le travail temporaire** prévue pour 2020 doit également tenir compte des expériences qu'en ont faites les entreprises industrielles. Il convient de veiller à ce que les exigences de la loi sur le travail temporaire laissent une marge de manœuvre et une sécurité juridique suffisantes pour les caractéristiques particulières du travail par projet.

## Mobiliser le personnel qualifié

La comparaison internationale le montre incessamment : la force de l'industrie allemande repose dans une large mesure sur l'excellente formation des travailleurs qualifiés. Cet atout doit également être préservé et renforcé dans un contexte social et international en constante évolution.

Il est nécessaire de repenser socialement **l'apprentissage tout au long de la vie et l'apprentissage inclusif**, de l'éducation de la petite enfance à la formation continue, même à la fin de la vie active. Outre de meilleures ressources financières pour les « jardins d'enfants », les écoles, les écoles professionnelles et les universités, il est également nécessaire de mettre davantage l'accent sur les compétences requises dans les métiers techniques et dans un environnement de travail numérique.

Le BMWi s'y emploiera à tous les niveaux politiques.

Le gouvernement fédéral a présenté sa stratégie sur la main-d'œuvre qualifiée. Le BMWi est particulièrement actif dans le domaine de la formation professionnelle en alternance afin d'exploiter pleinement le potentiel de main-d'œuvre qualifiée domestique :

- Les réglementations en matière de formation initiale et continue sont en cours de modernisation au regard de la numérisation.
- L'Alliance pour la formation initiale et continue a été réorientée. En collaboration avec les partenaires de l'Alliance, il convient d'encourager encore plus de jeunes à s'engager dans une formation en alternance, d'améliorer les perspectives de carrière et de promouvoir l'équivalence avec la formation universitaire.

Le Centre de compétences pour la pérennisation de la main-d'œuvre qualifiée soutient en particulier les PME dans le choix, la planification et la mise en œuvre de mesures individuelles en matière de ressources humaines. Pour permettre aux travailleurs âgés de rester plus longtemps dans la vie active, le ministère fédéral de l'Économie et de l'Énergie (BMWi) s'efforce de rendre encore plus flexible la transition entre vie active et retraite.

En outre, le BMWi s'engage en faveur de l'amélioration des conditions-cadres de la participation des salariés au capital afin de la rendre plus attractive pour les travailleurs qualifiés. La résolution de la coalition du 10 novembre 2019 prévoit une augmentation du montant maximum exonéré de 360 euros à 720 euros. En outre, les conditions-cadres pour les entreprises en phase de démarrage, qui sont particulièrement dépendantes de l'actionnariat salarié comme instrument de recrutement de travailleurs qualifiés, seront également réexaminées.

Il faut aussi davantage de spécialistes qualifiés de l'étranger. La loi sur l'immigration des travailleurs qualifiés, qui entrera en vigueur le 1er mars 2020 et rendra l'Allemagne plus attrayante pour les travailleurs qualifiés internationaux, constitue une étape importante de la politique de cette législature en matière de main-d'œuvre qualifiée. L'accès au marché du travail sera facilité non seulement pour les universitaires, mais aussi pour les travailleurs qualifiés étrangers possédant des qualifications professionnelles.

Toutefois, une amélioration purement juridique de l'accès des travailleurs qualifiés étrangers ne suffira pas. Il s'agit d'approcher les travailleurs qualifiés étrangers plus activement qu'auparavant et de mettre en évidence les avantages de notre pays et les bonnes perspectives qu'il offre. C'est une tâche qui incombe à l'ensemble du gouvernement fédéral. Il s'agit avant tout d'améliorer les procédures de visa et la reconnaissance des qualifications professionnelles acquises à l'étranger, ainsi que d'offrir un soutien linguistique au niveau national et international.

### **Maintenir les coûts de l'électricité à un niveau compétitif et prévenir les « fuites de carbone »**

Un **approvisionnement énergétique sûr et abordable** est une condition préalable essentielle au bon fonctionnement et au maintien de la compétitivité internationale de l'industrie en Allemagne. À l'heure actuelle, une grande partie des petites et moyennes entreprises, en particulier, sont confrontées à des coûts énergétiques élevés. Le BMWi s'engage à faire en sorte que les besoins particuliers des petites et moyennes entreprises soient pris en compte dans toutes les futures mesures de politique énergétique et climatique.

L'abandon progressif prévu de la production d'électricité à partir du charbon en Allemagne créera

un besoin supplémentaire d'action en ce qui concerne les prix de l'électricité. C'est pourquoi la Commission « Croissance, changement structurel et emploi » a recommandé une combinaison d'instruments qui associe développement économique, changement structurel, compatibilité sociale, cohésion sociale et protection du climat, tout en ouvrant des perspectives pour des régions énergétiques durables. Elle a notamment élaboré une proposition visant à réduire les coûts de l'électricité en diminuant les redevances de réseau. La transformation du système énergétique et la protection efficace du climat exigent des investissements massifs dans l'infrastructure du réseau électrique, ce qui entraînera une hausse des coûts pour les consommateurs à court et moyen terme. La nécessaire transformation des réseaux électriques ne doit pas entraîner de désavantages concurrentiels pour l'industrie allemande. Il faut également tenir compte de l'impact sur les prix de gros de l'électricité, en particulier pour les industries à forte intensité énergétique. Le BMWi prépare actuellement les bases juridiques de la mise en œuvre de ces propositions.

Dans le cadre de l'ambitieuse politique climatique allemande et européenne, il est important de continuer de développer les instruments permettant d'éviter les fuites de carbone de manière flexible et dans le sens d'une égalité de traitement au niveau mondial. Ceci est d'autant plus vrai qu'en vertu de l'accord de Paris sur le climat, un coût du CO<sub>2</sub> identique à l'échelle mondiale n'est pas prévisible à moyen terme et que de nombreuses entreprises industrielles sont des preneurs de prix sur les marchés mondiaux. Pour assurer une protection efficace contre les fuites de carbone, le BMWi préconise notamment les points suivants dans le cadre des règles européennes en matière d'aides d'État :

- mise en œuvre d'une protection efficace contre les fuites de carbone dans le cadre de l'échange de quotas d'émission,

- **poursuite du développement de la compensation des prix de l'électricité** dans le cadre du système européen d'échange de quotas d'émission, également dans un contexte de hausse des prix du CO<sub>2</sub>, et
- compensation des surcoûts du prix de l'électricité résultant de l'abandon progressif de la production d'électricité à partir du charbon par des mesures d'État conformes aux règles en matière d'aides d'État.

Par le programme de protection du climat 2030, le gouvernement fédéral a décidé de créer, en coopération avec la Commission européenne, un système intersectoriel européen d'échange de quotas d'émission. À l'avenir, il faudra en faire un **système de tarification du CO<sub>2</sub> transnational, intersectoriel et interconnectable à l'échelle mondiale**, afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre de manière rentable et sans fausser la concurrence. Ce n'est que dans un tel système que les réductions de CO<sub>2</sub> peuvent être réalisées là où elles sont les plus avantageuses en termes de coût au niveau mondial. L'accord de Paris sur le climat prévoit également des mécanismes de coopération conjointe qui relient les systèmes d'échange de quotas d'émission.

Dans tout cela, il faut veiller à ce que les mesures à prendre soient toutes conçues de manière durablement fiable, faute de quoi elles seraient tout aussi préjudiciables à la protection du climat et au renforcement de l'Europe en tant que site industriel. Dans ce contexte, il convient également d'examiner dans quelle mesure une contribution peut être apportée par de nouveaux instruments.

## Expansion de l'infrastructure

Une infrastructure moderne, efficace et axée sur les besoins revêt une importance capitale pour la compétitivité de l'industrie. Outre les infrastruc-



tures énergétiques, cela s'applique en particulier aux infrastructures de transport et numériques. Le développement des **infrastructures de transport** orienté vers l'avenir est également une priorité pour l'industrie. Cela vaut tant pour l'optimisation des réseaux existants que pour les projets d'élargissement et de construction nouvelle dans les secteurs des transports routiers, ferroviaires, fluviaux et aériens.

Afin d'exploiter les possibilités offertes par les innovations numériques dans le domaine des transports routiers, le gouvernement fédéral s'emploie en particulier à doter les infrastructures de transports routiers de la technique numérique nécessaire à l'automatisation et à la mise en réseau des véhicules, processus et services. Le gouvernement fédéral prendra des mesures importantes pour accélérer les mesures de planification et de construction dans le domaine des transports ferroviaires. À cette fin est prévue l'approbation des projets de transports ferroviaires par une loi. L'intégration des procédures d'aménagement du territoire et de mise en vigueur des plans devrait permettre d'accélérer les longues procédures. Dans le trafic aérien également, il s'agit d'augmenter les capacités au sol et en vol actuellement surchargées.

Dans le domaine des infrastructures numériques, le BMWi soutient l'élargissement des réseaux gigabits d'avenir à l'horizon 2025 afin de couvrir la plus grande surface possible tout en mettant l'accent sur les accélérations. Le BMWi améliorera le climat d'investissement en assouplissant la réglementation relative au développement coopératif du réseau dans le cadre de la modification en cours de la loi sur les télécommunications. En outre, des subventions supplémentaires sont nécessaires. Avec l'augmentation des montants d'investissement dans le budget fédéral et l'introduction d'un fonds spécial intitulé « Infrastructure numérique », d'importantes décisions de politique financière ont déjà été prises ces dernières années. Doté d'environ neuf milliards d'euros, le fonds spécial intitulé « Infrastructures numériques » apportera

des aides supplémentaires, notamment pour les zones industrielles. Le fonds spécial sera affecté à hauteur de 70 % au développement du réseau gigabit, en particulier dans les régions rurales, et au financement du Pacte numérique pour les écoles à hauteur de 30 %.

Le développement des communications mobiles LTE fiables dans toutes les régions doit être accéléré et l'Allemagne doit devenir un **marché leader pour la 5G**. L'enchère de fréquences clôturée et les exigences connexes en matière de couverture constituent une étape importante dans la bonne direction. Dans le cadre d'une stratégie globale de « communications mobiles », d'autres mesures efficaces seront prises. Le 30 octobre 2019, le Conseil des ministres a adopté les points clés de cette stratégie globale. Le 31 octobre 2019, l'Agence fédérale des réseaux, en accord avec les ministères concernés, a, par ailleurs, annoncé la formule selon laquelle les redevances de fréquences « modérées » pour les réseaux de campus 5G seront déterminées ; l'Agence fédérale des réseaux a lancé la procédure correspondante le 21 novembre 2019.

Les principales préoccupations du BMWi sont l'optimisation et le renforcement rentables ainsi que le **développement accéléré des réseaux électriques**. En effet, la transformation du système énergétique et son intégration dans le marché intérieur européen augmentent largement les besoins en transport d'électricité. Cela est d'autant plus vrai dans le contexte de l'accélération prévue du développement des énergies renouvelables à l'horizon 2030 et de l'élargissement des échanges transfrontaliers d'électricité prévu dans le règlement de l'UE sur le marché de l'électricité par l'ouverture obligatoire des interconnexions.

L'accès généralisé à une infrastructure numérique et à des infrastructures de transport efficaces dans toutes les régions d'Allemagne joue un rôle clé dans la création de conditions de vie égales. Dans le cadre de ses conclusions sur les

résultats des consultations de la **Commission sur les « Conditions de vie équivalentes »**, le gouvernement fédéral a soumis des propositions de mesures efficaces et visibles à cet égard. La mise en place prochaine, dans l'ensemble de l'Allemagne, du système de soutien aux régions structurellement faibles est un résultat central de ce processus. Enfin et surtout, le gouvernement fédéral renforce le développement des infrastructures régionales par le projet de loi sur le renforcement structurel des bassins houillers.

### Assurer l'approvisionnement en matières premières et faire progresser l'économie circulaire

L'industrie allemande dépend dans une large mesure des importations de matières premières. En ce qui concerne les matières premières, la politique du gouvernement allemand doit contribuer à garantir à long terme l'approvisionnement de l'économie en matières premières afin de renforcer la création de valeur industrielle.

Le gouvernement fédéral travaille donc à la mise à jour de la **stratégie relative aux matières premières**. Outre l'exploitation minière en Allemagne, cette stratégie permettra également de relever les défis liés à l'approvisionnement en matières premières importées et de renforcer le potentiel de l'économie du recyclage en Allemagne et en Europe. La mise à jour de la stratégie sur les matières premières met particulièrement l'accent sur les défis posés par l'évolution de la demande de matières premières à la suite des changements technologiques (y compris l'électromobilité, la transformation du système énergétique). Les mesures efficaces de la stratégie sur les matières premières, telles que la surveillance des matières premières par l'Agence allemande des matières premières ou la sécurisation du financement de projets de matières premières à l'étranger, doivent être développées davantage contre les risques politiques et écono-

miques par des garanties pour des crédits financiers non liés.

La disponibilité fiable des ressources est également assurée par leur protection, leur utilisation parcimonieuse et leur recyclage. Par le développement et l'utilisation des technologies modernes, l'industrie contribue de manière décisive à la réalisation de ces objectifs et à la création de nouveaux emplois. Dans le contexte de la consommation mondiale croissante de matières premières et compte tenu de la nature limitée de nombreuses matières premières primaires, les matières premières secondaires sont de plus en plus intéressantes. L'Allemagne joue un rôle de pionnier dans le développement des matières premières secondaires comme source de matières premières. Pour s'assurer que cela reste le cas, le gouvernement fédéral encourage les innovations et les investissements dans des solutions axées sur le recyclage. Ces aspects importants d'une économie circulaire efficace sont également pris en compte dans la stratégie du gouvernement fédéral sur les matières premières, et plus particulièrement sur les matières premières minérales.

### Réduire les charges administratives

Pour que l'engagement entrepreneurial et la force d'innovation puissent se développer pleinement, l'économie a besoin d'un bon cadre général et d'aussi peu de charges administratives que possible. La troisième loi sur l'allègement de la bureaucratie réduira de 1,1 milliard d'euros au total la charge pesant sur les milieux économiques. Cette loi exploite les possibilités offertes par la numérisation, rendant les fastidieuses « notes papier » superflues dans de nombreux domaines.

L'introduction du certificat électronique d'incapacité de travail, la simplification de la mise à disposition de systèmes de traitement de données à des fins fiscales et les solutions numériques rem-

plaçant les formulaires papier à remplir à la réception dans l'industrie hôtelière sont des éléments essentiels. Cependant, la réduction des charges administratives reste une tâche permanente à laquelle doit s'atteler l'ensemble du gouvernement fédéral.

- Il est urgent d'accélérer les **procédures de planification et d'approbation** afin que nous puissions faire progresser rapidement le développement de l'infrastructure dans tous les domaines. Bien que le gouvernement fédéral ait déjà pris un certain nombre de mesures, le BMWi examinera ces procédures afin de déterminer s'il existe un potentiel d'accélération supplémentaire. Cela concerne notamment l'allègement de la procédure d'approbation des projets, où la procédure d'aménagement du territoire est, dans certains cas, intégrée dans la procédure de mise en vigueur des plans, et d'un raccourcissement des voies de droit dans d'autres cas.
- Le BMWi s'engage en faveur d'une **révision du règlement général sur la protection des données** au niveau européen ; dans ce cadre, les intérêts des petites et moyennes entreprises méritent une attention particulière. Dans une prochaine étape, le seuil pour la nomination d'un délégué interne à la protection des données devrait être porté à 50 employés, et ce, au niveau national.
- Le BMWi préconise la réduction des charges administratives liées au **détachement de travailleurs** dans d'autres pays de l'UE. Cela s'applique en particulier au « certificat A1 » pour les voyages d'affaires et les détachements.
- Il convient d'examiner si des « laboratoires du réel » peuvent également être utilisés pour réduire davantage ces charges.
- Le BMWi rejette l'obligation de publier des données sensibles sur les entreprises par le biais de **rapports publics pays par pays** au niveau de l'UE.

## Moderniser le droit de la concurrence

Une industrie compétitive a besoin d'un cadre réglementaire moderne, adapté aux exigences changeantes des mutations structurelles dans l'industrie, de la durabilité et des conditions-cadres internationales.

- En période de concurrence internationale massive, parfois faussée, il est particulièrement important pour les PME de pouvoir exploiter les synergies et coopérer avec d'autres entreprises, ou de pouvoir fusionner.
- La prochaine 10e révision de la loi contre les restrictions de concurrence relèvera notamment le seuil de **contrôle des concentrations** afin de réduire le nombre de concentrations à notifier à l'Office fédéral des ententes et d'alléger ainsi les charges des petites et moyennes entreprises. L'objectif est également de renforcer le contrôle des abus afin d'offrir aux PME un meilleur accès au marché, en particulier à l'heure de l'économie des données.
- La **Commission d'experts sur le droit de la concurrence 4.0** a élaboré des propositions relatives au droit communautaire de la concurrence et aux défis de la numérisation. Les travaux de la Commission seront pris en compte dans la modernisation du droit national de la concurrence. Au niveau européen, le BMWi préconise un développement du droit de la concurrence en conséquence (chapitre III).

## Pilier 2 : renforcement des nouvelles technologies – mobilisation des capitaux privés

Les technologies sont un moteur décisif du changement structurel. Des développements, tels que ceux que nous observons actuellement dans les domaines de l'intelligence artificielle, des biotechnologies et nanotechnologies, de la construction légère ou des nouveaux matériaux, sont comparables dans leur ampleur au développement de la machine à vapeur. À l'époque, comme aujourd'hui, les nouvelles technologies ont introduit des cycles de croissance à long terme qui ont façonné le développement économique pendant des décennies et permis à des régions entières de prospérer pendant longtemps. Ce sont des technologies qui changent la donne, des technologies qui redistribuent les cartes de l'économie mondiale. Pour l'économie allemande et européenne, l'objectif doit être de devenir non seulement un marché leader pour les nouvelles technologies et, en particulier, les **technologies qui changent la donne**, mais aussi un fournisseur leader. C'est la seule façon d'exploiter pleinement le potentiel de création de valeur de ces technologies.

Aux États-Unis, ces technologies sont encouragées chaque année à coup de centaines de milliards, en particulier par les grands groupes technologiques qui y affectent des capitaux privés. En Chine, l'État utilise ses ressources financières dans une mesure considérable. En Allemagne et en Europe, cependant, les investissements dans ces technologies sont beaucoup plus faibles, et il y a beaucoup de rattrapage à faire.

Les ressources financières ne manquent pourtant pas : le BMWi considère que le potentiel d'investissement dans les technologies du futur est, rien qu'en Allemagne, de l'ordre des dizaines de milliards. En 2017, les compagnies d'assurance allemandes ont, à elles seules, investi 1 635 milliards d'euros en capitaux. Compte tenu de l'offre de capitaux généralement très élevée sur place, le BMWi considère que le volume réel des investissements technologiques est clairement susceptible de croître. Ceci est d'autant plus vrai que les

perspectives de bénéfices sur les marchés financiers sont très modérées en raison de la phase persistante de faibles taux d'intérêt.

L'objectif est de rendre les investissements technologiques plus attrayants pour les investisseurs. Dans de nombreux cas, les modèles d'affaires numériques et basés sur les plates-formes, en particulier, sont entravés par des cadres réglementaires en partie obsolètes. Pour ce faire, il convient d'examiner les réglementations et les conditions économiques dans les différents secteurs technologiques, de l'IA aux biotechnologies. Il s'agit là d'une condition préalable à l'augmentation des investissements technologiques en Allemagne sur la base de capitaux privés. L'objectif est de progresser sur cette voie de l'économie de marché.

Par ailleurs, un « **fonds pour le futur de l'Allemagne** » doit permettre d'améliorer les possibilités de financement de technologies qui changent la donne sans limitation à certaines d'entre elles. L'objectif est de fournir à la fois un soutien direct et un fonds de capital-investissement complet. Dans certains cas, les possibilités de financement doivent dépasser le cadre du financement par capital-risque existant et permettre ainsi d'importants investissements. Ce modèle offre également des possibilités d'élargissement au niveau européen, par exemple en impliquant la Banque européenne d'investissement.

### Développer et appliquer les technologies

Le BMWi s'engage fondamentalement en faveur de conditions-cadres orientées marché, quelles que soient les technologies. Le principe suivant est d'application : autant d'initiatives privées que possible – aussi peu de soutien public que nécessaire.

- **La Stratégie High Tech 2025** montre comment l'Allemagne peut façonner son avenir avec succès grâce à la recherche et à l'innovation. Dans ce cadre, la promotion de nouvelles technologies va de pair avec des investissements dans la formation initiale et continue ainsi qu'avec la participation de la société afin de préparer les gens aux changements à venir.
- **L'initiative de transfert** qui a été lancée vise à aider l'économie à transformer davantage d'idées en produits commercialisables. Les programmes d'innovation axés sur les PME sous la devise « De l'idée à la réussite commerciale », tels que le Programme d'innovation central pour les PME (ZIM) et le Programme de recherche industrielle commune (IGF), seront encore améliorés. Cela inclut l'introduction du soutien aux innovations non techniques par le lancement du programme d'innovation pour les modèles d'entreprise et les solutions pionnières (IGP) cette année encore.
- **L'Agence pour les innovations de rupture** a pour mission d'encourager la percée des innovations radicalement nouvelles sur le plan technologique qui ont un fort potentiel de changement de donne. Les innovations de rupture devraient non seulement naître plus fréquemment en Allemagne, mais surtout être plus fréquemment exploitées et mises sur le marché dans notre pays même.
- Par la **stratégie de « laboratoires du réel »**, le BMWi veut rendre possibles les innovations numériques et développer la réglementation. Les entreprises devraient pouvoir tester et mettre en œuvre des modèles commerciaux et des technologies en Allemagne. Elle prévoit des clauses d'expérimentation et des exemptions ainsi que des échanges de savoir et la mise en réseau de l'industrie, des milieux scientifiques et de l'administration.
- Pour permettre aux PME de mieux participer à l'élaboration des **normes et standards** nationaux, européens et mondiaux, le BMWi soutient les PME, dans un premier temps, par une aide financière pouvant atteindre 50 000 euros.

## Renforcer la promotion du capital-risque

En outre, le BMWi continue de développer ses instruments de financement dans le domaine du capital-risque dans une optique stratégique. Les investisseurs privés orientés sur les stratégies à long terme doivent être intégrés dans le financement de projets de haute technologie orientés vers l'avenir et souvent à très forte intensité de capital en Allemagne. En outre, le gouvernement fédéral examine actuellement un modèle de fonds pour inciter les investisseurs institutionnels (en particulier les compagnies d'assurance, les fondations, etc.) à s'engager sur le marché allemand du capital-risque sans subventions et dans le respect des conditions du marché. Par ailleurs, la société KfW Capital s'efforce également d'accroître son engagement dans le domaine du financement de la croissance.

Outre le financement des technologies, le BMWi soutiendra également de plus en plus le **développement** de produits, de procédés et de services **par le secteur privé**, y compris les technologies qui changeront la donne dans des domaines d'avenir en Allemagne et en Europe. Les technologies à fort potentiel de création de valeur sont, par exemple, l'intelligence artificielle et l'industrie 4.0, la mobilité du futur et les procédés industriels à faibles émissions.

## Numérisation : exploiter les potentiels

Dans le cadre de la numérisation, le changement structurel économique se produira encore plus rapidement qu'auparavant. L'énorme potentiel

économique de l'IA et de l'industrie 4.0 mérite une mention spéciale. Il est prévisible que les systèmes d'IA auront, pour presque tous les secteurs économiques, une portée estimée actuellement énorme. À cet égard, une étude réalisée pour le BMWi montre que la valeur ajoutée brute augmentera, dans le seul secteur manufacturier, d'environ 32 milliards d'euros au cours des cinq prochaines années. Cela correspond à un tiers de la croissance totale prévue pour ce secteur. Un leadership technologique réussi dans le domaine de l'intelligence artificielle est donc une question clé pour la compétitivité, la croissance économique et la prospérité de l'Allemagne et de l'Europe. Ce leadership est également nécessaire pour que l'Allemagne puisse traduire en succès durables sa forte position de départ dans des technologies, telles que l'industrie 4.0.

- La **stratégie IA** du gouvernement fédéral vise à aider les entreprises à tirer le meilleur parti de ce potentiel. Le transfert de pratique du paysage de la recherche bien positionné vers l'industrie est une préoccupation centrale.
- Avec l'aide des **centres de compétences PME 4.0**, d'autres offres de transfert dans le domaine de l'IA sont en cours de développement pour les PME, notamment un réseau national de spécialistes « formateurs IA ». L'accès aux données, les experts et le savoir-faire font progresser des projets de recherche et de développement innovants dans des domaines clés de l'économie allemande.

Le BMWi élargira également la promotion des PME afin d'accroître les investissements dans les technologies et le savoir-faire numériques.

La mise en place d'une **infrastructure de données** fiable et souveraine selon les normes de sécurité « Made in Europe » est une pierre angulaire stratégique essentielle. En effet, la souveraineté et une grande disponibilité des données, surtout, sont des facteurs clés pour le succès des

entreprises allemandes et européennes dans une économie numérique axée sur les données et, en particulier, pour le succès des développements et des applications dans le domaine de l'IA.

En coopération avec des partenaires européens ainsi que les milieux économiques et scientifiques, le gouvernement fédéral poursuivra le développement d'une infrastructure de données européenne efficace, compétitive, sûre et fiable (GAIA-X). Cette infrastructure doit être ouverte et fondée sur les valeurs européennes. Elle garantira la souveraineté numérique et l'autodétermination dans l'économie des données et sera attrayante tant pour les utilisateurs que pour les fournisseurs d'infrastructures de données. Sur la base de cette infrastructure de données de nouvelle génération, organisée de manière décentralisée, les groupes industriels, les PME et les start-ups pourront développer des applications d'IA en coopération et utiliser de manière innovante les avantages des écosystèmes numériques. Cette infrastructure de données offrira également des avantages pour le secteur public en raison de la forte demande de stockage et de traitement sécurisés des données.

En Allemagne, les conditions préalables à la poursuite de la numérisation et de la mise en réseau de la production industrielle sont favorables, et le pays s'est très bien positionné en tant que fournisseur et utilisateur leader des **technologies industrielles 4.0**. Le BMWi continuera de renforcer la fructueuse plate-forme Industrie 4.0 afin de maintenir et d'étendre sa position de leader. Des **normes mondiales** pour l'industrie 4.0 doivent également être élaborées. En collaboration avec l'industrie, le BMWi façonnera et contrôlera le cadre général des écosystèmes numériques et globaux conformément aux valeurs européennes : les grandes orientations en seront la souveraineté, l'interopérabilité et la durabilité. La stratégie du gouvernement fédéral en matière de chaînes de blocs (blockchain) vise également à mobiliser les potentiels pour la transformation numérique et à exploiter les possibilités offertes par cette technologie.

Les **plates-formes numériques** et les nouveaux modèles commerciaux joueront un rôle central dans l'internet des objets. L'évolutivité et le leadership sur le marché des plateformes B2B destinées aux clients professionnels sont nécessaires pour traduire en succès entrepreneurial le savoir-faire en matière de production et de processus de production, même à l'ère du numérique. En outre, la force industrielle des plates-formes B2C dans le secteur de la consommation doit être utilisée de manière rentable, par exemple dans les domaines de la mobilité, de la santé ou de la logistique. L'intelligence artificielle et le Big Data ouvrent également des opportunités pour des solutions européennes fortes.

## Faire progresser la mobilité de demain

L'Allemagne et l'Europe sont confrontées à de profondes **transformations de la mobilité**. Des bonds technologiques radicaux avec de nouvelles formes d'entraînement et de nouveaux carburants de substitution, associés à un changement de comportement des consommateurs, entraînent des changements profonds qui dépassent les limites des industries existantes. En même temps, la numérisation jette les bases d'une mobilité en réseau plus autonome. Le BMWi veut exploiter le potentiel de création de valeur associé à ces changements en Allemagne et en Europe. Il s'engage en faveur **d'approches de mobilité toutes technologies confondues**. En ce qui concerne les entraînements, cela signifie des technologies allant de la mobilité purement électrique aux technologies des piles à combustible hybride et à hydrogène, aux carburants synthétiques et à l'amélioration technologique des moteurs à combustion classiques. Eu égard à la mobilité, toutes ces technologies peuvent encore jouer un rôle important en termes d'entraînement.

L'Allemagne ne deviendra pas stratégiquement dépendante d'une seule technologie de mobilité. Néanmoins, **l'électromobilité**, par exemple, est

indispensable, et son potentiel est intersectoriel : l'accès à des cellules de batterie modernes et de grande qualité revêt également une importance stratégique pour le stockage stationnaire de l'électricité dans le cadre de la transformation du système énergétique et pour d'autres secteurs touchés par l'électrification. Cela implique une structure industrielle distincte pour la production de cellules de batteries en Allemagne et en Europe.

- Dans le domaine de la production de cellules de batteries, le BMWi déblocquera plus d'un milliard d'euros pour plusieurs projets innovants en Allemagne. Il jettera ainsi les bases d'un nouveau réseau industriel européen pour la production de cellules de batteries. En outre, le BMWi et le BMBF soutiendront, à partir de 2020, la mise en place, en Allemagne et en Europe, d'un vaste « **réseau de création de valeur axé sur les batteries** » et basé sur l'innovation – de la production de matières premières et de matériaux jusqu'à la production et au recyclage des cellules en passant par la construction mécanique et d'installations. À cela est étroitement lié le financement, par le BMBF, d'une usine de recherche à hauteur de 500 millions d'euros.
- Le développement de nouvelles technologies d'entraînement innovantes pour tous les modes de transport est au cœur de la politique de mobilité du BMWi. Le renforcement de la recherche et du développement dans le domaine des formes d'entraînements électriques est une contribution importante à la mise au point, en Allemagne, de nouvelles technologies et compétences en matière de systèmes respectueuses du climat. Par la prime à l'environnement et le règlement sur les bornes de recharge, le gouvernement fédéral poursuit ses efforts pour rendre l'électromobilité commercialisable pour le grand public. Le « Schéma directeur de l'infrastructure de recharge » du gouvernement fédéral prévoit un ensemble complet de mesures permettant

la mise en place et le financement en Allemagne, à l'horizon 2030, d'un réseau national d'infrastructures de recharge fiables et adaptées aux besoins des clients pour sept à dix millions de voitures électriques. L'« Alliance ferroviaire pour l'avenir », qui réunit en son sein des représentants des milieux politiques et économiques ainsi que des associations, vise à promouvoir la numérisation, l'automatisation et l'innovation. Dans le domaine de l'aviation, le BMWi propose d'allouer des fonds supplémentaires au programme de recherche aéronautique pour la promotion du vol électrique hybride sur une période de six ans.

Les technologies de l'hydrogène et les **carburants synthétiques** joueront également un rôle important dans la mobilité de l'avenir. Le BMWi soutient les investissements dans les technologies de l'hydrogène et de synthèse dans un esprit d'ouverture technologique et préconise une réglementation plus ouverte en termes de technologie au niveau de l'UE, par exemple dans le cadre de la réglementation de la flotte européenne.

L'hydrogène offre également des applications au-delà de la mobilité, par exemple dans la construction d'installations et l'**électrolyse**. Les activités internationales croissantes dans le domaine de l'hydrogène et des sources d'énergie à base d'électricité offrent de grandes opportunités aux entreprises allemandes et européennes. Un marché leader efficace améliore la position concurrentielle de l'industrie allemande sur le marché prévisible de ces technologies d'avenir.

Les progrès de la numérisation rendent possibles des véhicules autonomes hautement automatisés et modifieront fondamentalement la mobilité du futur. Les **véhicules autonomes** sont un aspect important dans le cadre de nouvelles applications technologiques et d'innovations fondamentales. Cela suppose des écosystèmes compétitifs au niveau international. Le BMWi s'engage à améliorer encore le cadre juridique, à faciliter les coopé-

rations nécessaires entre les entreprises, à minimiser les risques antitrust et à adopter des normes et standards internationaux. En Allemagne, les possibilités d'autorisations spéciales et de laboratoires du réel doivent être utilisées afin que les entreprises puissent tester et mettre à l'essai des véhicules autonomes hautement automatisés dans le trafic routier réel.

À l'avenir, le changement rendra non seulement la mobilité plus individuelle, plus diversifiée et plus axée sur les services, mais aussi plus respectueuse du climat.

Dans le cadre des **laboratoires du réel de transformation du système énergétique**, le gouvernement fédéral finance à hauteur de 100 millions d'euros par an l'expérimentation à l'échelle industrielle de technologies innovantes de l'hydrogène et de couplage sectoriel. Compte tenu de l'importance future de l'hydrogène et des sources d'énergie synthétiques pour la transformation du système énergétique, et des possibilités de politique industrielle connexes, le gouvernement fédéral élabore actuellement une **stratégie nationale sur l'hydrogène**, qui sera adoptée dans les prochaines semaines.

### **Soutenir les nouvelles technologies pour une production industrielle à faible émission de CO<sub>2</sub>**

La voie vers une industrie à faibles émissions exige un découplage plus poussé de la croissance économique et des émissions de gaz à effet de serre. L'utilisation accrue de l'hydrogène dans la production industrielle peut également y contribuer de manière significative. Cela exige encore plus d'efforts dans la recherche et le développement de technologies à faibles émissions. À l'avenir, il sera nécessaire de développer les technologies basées sur l'hydrogène, et donc à faible émission de CO<sub>2</sub>, par exemple dans l'industrie sidérurgique. Pour encourager ce processus de transformation,



**Mesures pour une industrie à faibles émissions – les décisions du gouvernement fédéral du 25 septembre 2019 en matière de climat :**

- Introduction d'un système national d'échange de quotas d'émission pour les secteurs du chauffage et des transports à partir de 2021 en vue de le transférer dans le système européen d'échange de quotas d'émission existant (ETS) à partir de 2021 (le gouvernement fédéral a adopté un projet de loi le 23 octobre 2019).
- Réduction progressive des coûts de l'électricité grâce à la réduction de la surtaxe EEG.
- Financement d'environ 1 milliard d'euros pour la mise en place de la fabrication de cellules de batterie et la transformation de l'industrie des équipementiers automobiles.
- Extension de l'infrastructure de recharge pour la mobilité électrique (1 million de points de recharge accessibles au public en 2030).
- Financement de la recherche et du développement dans le domaine du stockage et de l'utilisation du CO<sub>2</sub>.
- Financement du passage aux voitures électriques et aux camions à faibles émissions de carbone.
- Augmentation du financement des programmes dans le cadre du programme d'investissement pour l'efficacité énergétique et la chaleur industrielle produite à partir d'énergies renouvelables dans le commerce.
- Financement du développement, de la démonstration et de l'introduction sur le marché de procédés de production innovants à faibles émissions de carbone dans les industries des matériaux de base.
- Élaboration d'une stratégie nationale sur l'hydrogène d'ici à la fin de l'année 2019.
- Augmentation du taux de fret ferroviaire et de la navigation fluviale.
- Renforcement et financement du développement européen des technologies CSC/CCU.

des règles complètes d'allègement financier sont nécessaires au niveau des taxes et prélèvements au titre de la politique climatique et énergétique, en particulier lorsqu'il existe un risque de migration des industries et des émissions de gaz à effet de serre vers des pays tiers (voir également, sous le pilier 1, le passage consacré à la fuite de carbone).

Une transformation technologique réussie ouvre de nombreuses opportunités pour l'Allemagne en

tant que site économique, d'innovation et de travail. L'Allemagne peut ainsi renforcer sa position en tant que fournisseur leader innovant et marché leader des technologies respectueuses du climat. Grâce à ces technologies, l'industrie peut apporter une contribution importante à la protection du climat mondial tout en renforçant la puissance d'exportation de l'Allemagne en tant que pays technologique de pointe.

## Préparer les technologies CSC/CCU à l'application

La plus grande part des émissions de gaz à effet de serre liées aux procédés industriels provient actuellement de la production métallique, de produits minéraux et de produits chimiques de base. Seule une partie de ces émissions pourra être réduite par des modifications des procédés. Une autre partie nécessitera des **technologies CSC/CCU**, c'est-à-dire le captage et le stockage du carbone dans les couches géologiques profondes.

Les activités de recherche et de développement pour le CSC et le CCU devraient inclure les aspects suivants : technologies de captage pour les installations industrielles, les infrastructures CSC/CCU régionales et européennes pour d'autres nouvelles options d'utilisation du CO<sub>2</sub> et la réduction des coûts de réduction du CO<sub>2</sub>. Les grands potentiels offshore européens sont disponibles pour la mise en œuvre d'un stockage du CO<sub>2</sub> respectueux de l'environnement. Cela nécessite une coopération appropriée, en particulier avec la Norvège, les Pays-Bas et la Grande-Bretagne.

Par conséquent, le BMWi encouragera la poursuite du développement de divers éléments de ces technologies et un projet pilote industriel correspondant en coopération avec des partenaires européens.

## Poursuivre le développement de la bioéconomie

Les technologies bioéconomiques offrent un énorme potentiel économique et écologique dans tous les secteurs. De la production de biocarburants, par exemple, à la production de détergents et de cosmétiques en passant par la production biologique de médicaments, le nombre de secteurs touchés est important. Selon les estimations de la Commission européenne, la bioéconomie européenne réalise un chiffre d'affaires annuel d'envi-

ron 1 350 milliards d'euros et représente un taux d'emploi de 8,2 %. Ainsi, la bioéconomie contribue également de manière significative à la durabilité et à la protection du climat, ainsi qu'au renforcement de l'économie circulaire et de l'efficacité des ressources.

Par l'élaboration d'une stratégie nationale de bioéconomie et d'un agenda « De la biologie à l'innovation », ainsi que par la mise en place d'une plate-forme de dialogue intitulée « Bioéconomie industrielle », le gouvernement fédéral apporte son soutien à la transformation de l'économie allemande en bioéconomie. Un nouveau programme de soutien du BMWi permettra la mise en place d'installations de démonstration pour prouver que les produits à base biologique sont commercialisables.

## Encourager la construction légère

La construction légère est un puissant moteur d'innovation qui contribue à accroître l'efficacité des ressources et de l'énergie et à atteindre les objectifs d'électromobilité : le BMWi coopère avec les milieux économiques et scientifiques pour développer une **stratégie de construction légère** afin de faire de l'Allemagne en tant que site industriel un marché leader pour la construction légère et les nouveaux matériaux. Pour le programme de transfert de technologie de la construction légère, le BMWi a prévu des fonds de plus de quatre millions d'euros par an comme financement de démarrage pour améliorer le transfert de technologie et de connaissances dans l'ensemble des réseaux de création de valeur. L'objectif est l'utilisation de la construction légère pour une large gamme d'applications industrielles dans tous les secteurs.

## Pilier 3 : maintien de la souveraineté technologique

Les principes directeurs de la politique économique allemande restent l'**économie sociale de marché** et l'ouverture des marchés mondiaux dans un cadre d'échanges réglementés et de conditions de concurrence comparables dans le monde entier. Cela s'applique non seulement au commerce des produits et des services, mais aussi à la circulation internationale des capitaux. La **liberté des mouvements internationaux de capitaux** est un atout précieux. Le BMWi défend résolument cette liberté. D'une part, les investissements étrangers en Allemagne contribuent de manière significative à la croissance, à la prospérité et à l'emploi et, d'autre part, de nombreuses entreprises allemandes investissent à travers le monde. Le BMWi poursuit donc une politique libérale lorsque des investisseurs étrangers veulent investir dans des entreprises allemandes ou y acquérir une participation majoritaire.

La situation peut être différente dans les cas où cette ouverture est utilisée par des entreprises de pays tiers pour poursuivre des stratégies susceptibles de mettre en danger la sécurité et l'ordre publics (champ d'application de la loi sur les échanges extérieurs – AWG) ou la souveraineté technologique de l'Allemagne ou de l'Europe.

La souveraineté technologique est une base cruciale pour le fonctionnement de notre société industrielle hautement développée. Elle ne peut être sécurisée durablement que si l'industrie concernée est disponible et contrôlable en Allemagne et en Europe. Cela s'applique en particulier aux technologies sensibles, telles que les technologies à double usage. En particulier, les pertes de savoir-faire doivent être évitées et l'autodétermination dans les domaines technologiques clés doit être maintenue. La souveraineté technologique dans ce sens est conforme aux principes de l'ouverture des marchés mondiaux.

C'est pourquoi il est de plus en plus nécessaire que le gouvernement fédéral examine si les investisseurs de pays tiers souhaitent acquérir des

infrastructures critiques ou des entreprises de technologie de défense. Ces considérations seront également intégrées dans un nouveau « Document de stratégie pour le renforcement de l'industrie allemande de la sécurité et de la défense », que le gouvernement fédéral élaborera d'ici à la fin 2019. Il est également nécessaire de procéder à un examen plus approfondi des technologies sensibles.

Aux fins de la protection de la souveraineté technologique, le gouvernement fédéral dispose d'un ensemble d'instruments qui ont fait leurs preuves, en principe. Ces instruments doivent toutefois être modernisés compte tenu de l'évolution technologique et géopolitique rapide.

- Premièrement : depuis de nombreuses années déjà, il est de pratique courante d'assortir de **conditions** en matière de **transfert de technologie vers des pays tiers** l'acquisition d'entreprises dont la technologie a bénéficié d'un financement par l'État. L'Office fédéral de l'économie et du contrôle des exportations examine ces cas sur la base des règles existantes. Le BMWi examinera dans quelle mesure une modernisation est nécessaire, à cet égard, par exemple en ajustant les délais applicables aux conditions de transfert.
- Deuxièmement : la **législation allemande sur les échanges extérieurs** a été modernisée à plusieurs reprises au cours des dernières années ; la dernière fois, le seuil de contrôle des acquisitions par des pays tiers a été ramené à des participations à hauteur de 10 % (contre 25 % auparavant). D'ici à octobre 2020, le gouvernement fédéral adaptera sa législation nationale en matière de contrôle des investissements à la nouvelle législation de l'UE (règlement européen établissant un cadre pour le filtrage des investissements), ce qui constituera une adaptation supplémentaire. En particulier, un mécanisme de coopération doit être mis en place pour impliquer les autres États membres et la Commission européenne dans le processus de filtrage, et le critère

de filtrage « sécurité ou ordre public » doit être spécifié. Cela précisera et élargira modérément la marge de manœuvre de l'État.

- Troisièmement : dans les cas où le flux de technologies sensibles ou importantes pour la sécurité vers des pays tiers n'entre pas dans le champ d'application étroit de la loi sur les échanges extérieurs à la suite d'une acquisition, les acteurs du secteur privé peuvent prendre des participations dans les entreprises concernées en tant que « chevaliers blancs ». Cette procédure est appropriée lorsque ce n'est pas l'intérêt de l'État en matière de sécurité qui est affecté en premier lieu, mais le leadership en matière de technologie et d'innovation. L'État peut modérer ce processus.
- Quatrièmement : en dernier recours et uniquement si tous les autres instruments ne fonctionnent pas, une participation temporaire de l'État dans des entreprises peut être envisagée et réalisée via le Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW) (Institut de crédit pour la reconstruction) dans des cas individuels pour des technologies sensibles ou liées à la sécurité (« **Option de recours à l'État** »). Cette option a déjà été exercée dans certains cas. L'État exonère le KfW de sa responsabilité dans le cadre permis par la loi, et le KfW refinance cette opération sur le marché des capitaux. L'expérience montre toutefois que de telles opérations sont généralement critiques dans le temps. C'est pourquoi il faut créer des structures permettant de prendre les décisions nécessaires (Conseil des ministres) plus rapidement et plus efficacement qu'auparavant. La mise en place d'un **Comité permanent « Option de recours à l'État »** du gouvernement fédéral **au niveau du secrétaire d'État** permet de créer une structure qui répond à ces exigences. Afin d'assurer la sécurité juridique des entreprises et des investisseurs, le gouvernement fédéral, sur proposition du ministère fédéral de l'Économie et de l'Énergie (BMWi), élaborera un cahier des charges et une base juridique pour le comité, la

procédure et une forme appropriée de participation du groupe de suivi indépendant (chapitre IV).

## Élargir la cybersécurité

La préservation de la souveraineté technologique inclut également la protection contre les cyberattaques. Le succès commercial exige des processus économiques numériques fiables. Cela nécessite des infrastructures de réseau et des systèmes informatiques sécurisés.

La sécurité des technologies de l'information (IT) devient ainsi un facteur décisif de réussite économique et de maintien de la compétitivité. Le BMWi s'engage en faveur de la révision du cadre communautaire pour la protection des infrastructures critiques, notamment en vue d'assurer une protection complète des infrastructures de réseau pour un approvisionnement électrique sûr.

Le besoin d'actions d'information et de sensibilisation des **PME** dans le domaine de la sécurité informatique reste élevé. Malgré une numérisation croissante, les PME ne sont toujours pas suffisamment **sensibilisées à la sécurité informatique**. Il y a encore des lacunes dans la mise en œuvre.

Dans le cadre de l'**initiative « Sécurité informatique dans l'économie »**, le BMWi soutient des projets qui renforcent les compétences des PME dans le domaine de la sécurité informatique. Le bureau de transfert, créé en 2019, prépare des offres d'information, de transfert et de soutien pour les PME axées sur la pratique et les groupes cibles, et apporte un soutien au transfert de connaissances par le biais de possibilités de visionnage et de tests mobiles. En outre, des exemples de bonnes pratiques de grande qualité sont continuellement identifiés et développés dans le cadre de projets de mise en œuvre avec des PME afin de transférer des connaissances et d'acquérir celles qui sont nécessaires à la mise en œuvre réussie de la sécurité informatique.

# Fondements d'une politique industrielle européenne

Compte tenu des grandes réalisations du marché intérieur européen et des intérêts de la politique industrielle partagés avec les partenaires de l'UE, la politique industrielle allemande doit être pensée et comprise dans le contexte européen. En effet, **les décisions relatives aux conditions-cadres essentielles pour l'industrie allemande sont prises au niveau européen.**



EUROPE

III.

Une industrie forte revêt une importance capitale pour un développement économique solide en Europe. Elle offre des emplois et des places de formation de grande qualité dans les secteurs de la production et des services liés à l'industrie. Environ 60 millions d'Européens sont employés directement et indirectement par l'industrie. Pour les entreprises industrielles allemandes, la concurrence sur le marché intérieur et la coopération transfrontalière constituent un cadre efficace pour améliorer en permanence leurs propres performances. Cela est notamment vrai lorsque des entreprises de l'UE peuvent mener des recherches communes et que l'UE et les États membres encouragent celles-ci de manière ciblée. À cette fin, les priorités de financement du programme-cadre de recherche de l'UE « Horizon Europe » et prévues dans le cadre du financement de l'innovation par le Fonds européen régional – si possible également au-delà – doivent être, dans la nouvelle période de programmation, clairement définies en faveur du soutien à la recherche et au développement industriels.

La Commission européenne a pour mandat d'élaborer une stratégie industrielle européenne en collaboration avec les États membres de l'Union européenne et de fixer ainsi des orientations décisives pour la compétitivité future de l'industrie en Europe. L'Allemagne s'engage résolument en faveur d'une stratégie industrielle ambitieuse et à long terme de l'UE, assortie de mesures concrètes, et elle fixera également une priorité en matière de politique industrielle lors de la prochaine présidence allemande du Conseil de l'UE.

## Poursuivre le développement du marché intérieur

Le marché intérieur est un **avantage concurrentiel** essentiel pour l'industrie de l'UE. Il crée la taille de marché nécessaire, à la fois pour les entreprises opérant au sein de l'UE et pour les entreprises de l'UE qui affrontent la concurrence

à l'extérieur, pour croître dans un espace économique unique fondé sur des règles, pour développer la concurrence nécessaire et pour maintenir la capacité d'innovation de l'industrie européenne tant dans l'UE que hors UE.

La suppression des derniers obstacles au commerce intérieur dans le cadre de la circulation des marchandises et de capitaux ainsi que des services liés à l'industrie, et l'approfondissement du marché intérieur numérique sont donc des piliers essentiels pour renforcer les conditions-cadres de l'industrie dans l'UE. Cela nécessite une stratégie de relèvement ambitieuse pour le marché intérieur numérique, une expansion des échanges de services liés à l'industrie et une meilleure application de la législation existante sur le marché intérieur.

Dans les actes juridiques de l'UE, le BMWi préconise une **meilleure prise en compte des intérêts des PME** et veille à ce que le **droit européen** soit **appliqué sans aucune dérogation**. Cela inclut également l'application cohérente, à tous les projets législatifs de l'UE, des principes « Think Small First » – « priorité aux PME » et « one in, one out ».

## Renforcer les échanges basés sur des règles

Le commerce transfrontalier des biens et des services et les investissements transfrontaliers contribuent à la croissance, à l'emploi et à la prospérité dans le monde entier. La poursuite du développement des relations commerciales extérieures revêt une importance capitale pour l'industrie allemande et de l'UE. Le gouvernement fédéral se prononce en faveur de **marchés mondiaux ouverts et d'un commerce mondial réglementé**.

- Il s'agit notamment de soutenir de manière cohérente les efforts déployés par la Commission européenne pour moderniser et renforcer l'OMC. L'OMC est le principal garant d'un

commerce mondial ouvert et multilatéral. Le fonctionnement du mécanisme de règlement des différends de l'OMC doit être assuré et les lacunes réglementaires doivent être comblées.

- Le BMWi s'engage activement en faveur de la suppression des obstacles au commerce en concluant des accords bilatéraux et plurilatéraux ambitieux sur le commerce et les investissements avec des partenaires stratégiquement importants. Étant donné que la coopération multilatérale ne progresse pas depuis plusieurs années, il est bon que l'UE s'engage également sur la **voie des négociations commerciales bilatérales**.
- En collaboration avec la Commission européenne, le BMWi plaide pour un meilleur accès des entreprises de l'UE aux marchés publics de pays tiers. Afin d'éliminer les désavantages existants dans les pays tiers, le BMWi s'efforce de mettre en place un instrument de sanction pratique dans le cadre du droit des marchés publics. L'instrument de passation de marchés internationaux (IPI) est destiné à servir de levier pour renforcer la position de négociation de la Commission européenne en faveur de l'ouverture des marchés publics dans les pays hors UE.
- Il est crucial de promouvoir la **coopération européenne entre entreprises** par le biais d'une plus grande sécurité juridique. Les entreprises européennes ont besoin de lignes directrices claires pour les partenariats commerciaux afin de réussir ensemble sur les marchés étrangers.
- Dans les **procédures européennes de contrôle des concentrations**, il convient de mettre davantage l'accent sur l'analyse de la concurrence mondiale. Une évaluation plus approfondie de la concurrence pouvant être exercée par des entreprises hors marché intérieur est nécessaire. Dans ce cadre, une attention particulière devrait être accordée à la concurrence exercée par des entreprises contrôlées ou subventionnées par l'État dans des pays tiers.
- Compte tenu du développement de l'économie de plate-forme et des données dans le monde, **des règles claires sont nécessaires pour les entreprises puissantes sur le marché**. Cela inclut également des règles sur l'accès aux données et la transférabilité des données. Dans la discussion sur l'adaptation du droit de la concurrence de l'UE aux modèles commerciaux numériques, les recommandations du rapport de la Commission d'experts sur le droit de la concurrence 4.0 intitulé « Un nouveau cadre de concurrence pour l'économie numérique » doivent être prises en compte.

## Moderniser avec discernement le droit européen de la concurrence

La concurrence est la clé d'une base économique solide en Allemagne et dans l'UE. Le système de concurrence de l'UE a fait ses preuves, en principe. Toutefois, pour que les règles de concurrence restent efficaces malgré les défis de la mondialisation et de la numérisation, elles doivent **être continuellement adaptées à l'évolution des circonstances**. Les ministres de l'économie de l'Allemagne, de la France et de la Pologne ont déjà présenté des propositions concrètes pour moderniser le cadre de concurrence de l'UE.

## Mettre à jour de manière appropriée la législation sur les aides d'État

Un régime d'aides d'État efficace est essentiel à la compétitivité de l'économie de l'UE. Dans la plupart des cas, la législation existante en matière d'aides d'État dans le marché intérieur s'est avérée adéquate pour garantir des conditions de concurrence équitables. Il est particulièrement nécessaire de moderniser le processus actuel de révision de la législation européenne en matière d'aides d'État, par exemple en raison de l'aug-

mentation des prix du CO<sub>2</sub> en vue de compenser le prix de l'électricité dans le système européen d'échange de quotas d'émission. Les possibilités de compensation des prix de l'électricité doivent être élargies.

L'instrument d'aide « **Projets importants d'intérêt européen commun (IPCEI)** » prévoit des exceptions pour les investissements stratégiques paneuropéens dans le droit des aides d'État. Il joue un rôle important dans le renforcement des réseaux stratégiques européens de création de valeur et dans la mise en place d'une plus grande souveraineté technologique, et ce, bien plus rapidement que tout autre programme de soutien de projets individuels. Cet instrument devrait être encore optimisé sur la base de l'expérience qui en a été faite, et la communication IPCEI devrait être adaptée.

La législation de l'UE sur les aides d'État limite les possibilités des États membres de l'UE d'aider les entreprises par des solutions de financement. En principe, la législation sur les aides d'État ne tient pas compte de la concurrence des pays non européens, qui soutiennent leurs produits par des offres de financement publiques d'une portée extraordinaire. Il existe une exception à cette règle dans le domaine des garanties de crédit à l'exportation. Dans le cadre du consensus de l'OCDE, les participants se sont engagés à n'accorder des aides publiques que si des normes minimales définies sont respectées. Si un assureur-crédit à l'exportation a l'intention de s'écarter des conditions consensuelles, il doit en informer les partenaires et leur donner la possibilité de formuler des observations. Ils peuvent alors également accorder à leurs exportateurs des conditions comparables (« matching »). Il conviendrait d'envisager l'élargissement du champ et des conditions d'application de ces clauses.

## Promouvoir les technologies « Made in Europe »

Pour rester compétitive sur le plan international, l'Europe doit investir beaucoup plus dans les innovations technologiques utiles pour l'industrie. Une **stratégie européenne distincte de financement des technologies** de l'UE est nécessaire pour promouvoir davantage ces investissements. En outre, le paysage du financement de l'UE devrait être encore mieux adapté aux nouvelles technologies, et des priorités industrielles devraient être définies dans une mesure croissante. À cette fin, le BMWi examine diverses possibilités concrètes, y compris un fonds (technologique).

La diversité des PME compétitives opérant dans le cadre de réseaux de création de valeur sur le marché intérieur est un atout majeur de l'UE. Il incombe aux entreprises de développer cet atout et de le promouvoir dans des domaines stratégiques. La politique industrielle peut y contribuer, par exemple dans le cadre de la **procédure IPCEI**. Les résultats du Forum stratégique permettant de renforcer les réseaux stratégiques de création de valeur par le biais de l'IPCEI devraient donc être rapidement mis en œuvre. Ces résultats peuvent également être des exemples de programmes sectoriels concrets.

## Créer les structures d'une politique industrielle européenne réussie

Outre des objectifs, des mesures et des jalons concrets, la stratégie industrielle européenne devrait également prévoir des mécanismes permettant d'assurer un suivi et un rajustement continus. Ce n'est qu'ainsi que la politique industrielle européenne pourra réagir de manière appropriée aux évolutions. Il est essentiel de prendre en compte les préoccupations de toutes les parties prenantes, en particulier de l'industrie elle-même.



Au sein des structures institutionnelles qui mettent en œuvre et contrôlent la stratégie industrielle européenne, la **Commission européenne** a un rôle central à jouer. Le BMWi approuve la mise à disposition, par la Commission européenne, des effectifs requis au service d'une Direction générale responsable de l'industrie. La nouvelle répartition des tâches entre le vice-président et le commissaire de tutelle de la Commission européenne tiendra compte de la pertinence de la politique industrielle.

Le Conseil « **Compétitivité** » est l'organe au sein duquel les États membres discutent de la politique industrielle européenne. Il devrait se réunir au moins une fois tous les six mois sous la forme d'un « Conseil de l'industrie » axé sur un pro-

gramme consacré à l'industrie. Les États membres et la Commission devraient saisir cette occasion pour discuter et préparer les décisions et les mesures nécessaires à la politique industrielle. En coopération avec la Commission européenne, ce Conseil devrait également jouer un rôle central dans le suivi de la mise en œuvre de la stratégie industrielle européenne. Cela montrerait clairement que les États membres et la Commission se partagent la responsabilité des décisions prises et de leur réexamen (« ownership »).

Du point de vue du BMWi, le « **Tableau de bord des indicateurs** » pour le contrôle de la compétitivité de l'industrie européenne, qui a été adopté par le Conseil « Compétitivité » en 2017, fournit une base scientifique utile à cet effet.

# Dialogue sur la politique industrielle et suivi

Les entreprises, les syndicats et la politique ont la responsabilité commune d'assurer la compétitivité de l'industrie allemande et de garantir la prospérité et l'emploi. Dans le cadre d'un dialogue commun, tous les acteurs doivent veiller à ce que le cadre général soit, tant en Allemagne qu'en Europe, adapté à la dynamique technologique et entrepreneuriale de niveau élevé à l'échelle mondiale.



# IV.

En juin 2019, le BMWi a déjà demandé une analyse indépendante et complète des paramètres pertinents du site. Les résultats provisoires de cette analyse de site et les suggestions issues du processus de dialogue sur la Stratégie industrielle 2030 ont été intégrés à la présente stratégie. Le rapport final de l'analyse sera disponible en mai 2020. Les résultats seront discutés en détail avec les acteurs concernés lors d'une **conférence** qui aura lieu en 2020 et à laquelle participeront également des représentants du niveau européen.

Le BMWi poursuivra au sein du gouvernement fédéral, et lancera les projets pertinents pour l'industrie dont il aura été question. L'objectif est de renforcer durablement la compétitivité des entreprises industrielles en Allemagne. Le BMWi supervisera la mise en œuvre des mesures et leur évolution et, le cas échéant, les rectifiera en conséquence.

- À l'avenir, le BMWi demandera régulièrement une évaluation de l'évolution industrielle et des mesures de politique industrielle ainsi que des défis particuliers, tels que les risques de fuite de carbone. À cette fin, un **groupe de suivi** indépendant composé de représentants des sciences économiques, de l'industrie et des organisations de travailleurs sera mis en place. Un processus de surveillance semblable à celui de la commission de surveillance de la transformation du système énergétique est concevable.

- L'**alliance « Avenir de l'industrie »** et ses 17 membres actuels, consistant en représentants des employeurs, des associations et des syndicats, y compris le BMWi, est l'organe central de dialogue sur les questions de politique industrielle. Elle utilise sa structure de partenariat social pour renforcer le site industriel allemand. L'objectif est, entre autres, de mieux faire accepter l'industrie et les technologies qui changent la donne grâce à des activités globales menées par les entreprises, les syndicats et les responsables politiques dans le cadre du dialogue social. À cette fin, le BMWi lancera également un projet visant à renforcer le dialogue industriel régional.

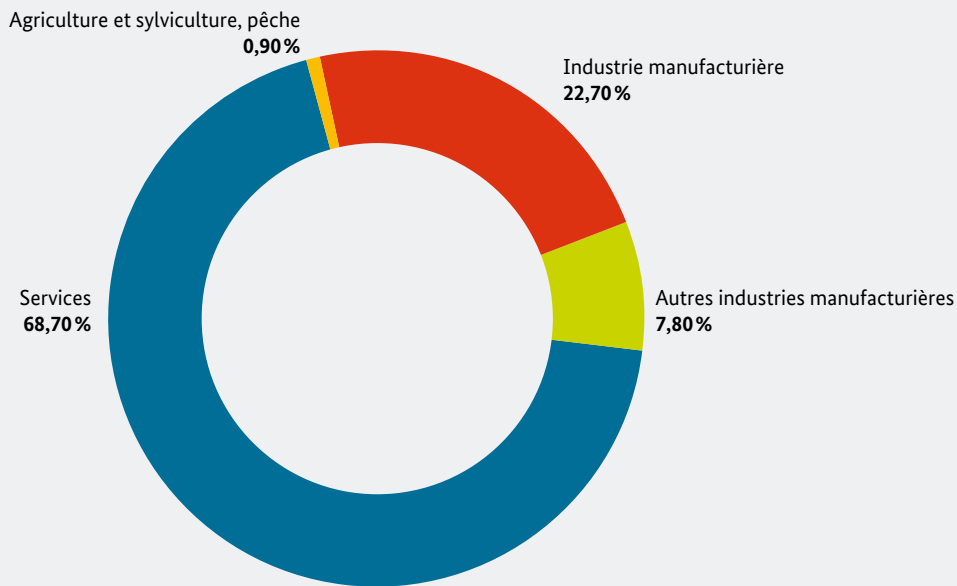
- Le **dialogue structuré** mené en coopération avec l'Alliance pour l'avenir de l'industrie doit se poursuivre au-delà de la publication de cette stratégie.

- En outre, le BMWi poursuivra ses **dialogues sectoriels** et ses **discussions** avec d'importants secteurs industriels. Les dialogues sectoriels servent de format spécial pour les échanges spécifiques entre l'industrie, les syndicats et la politique.

# Annexe

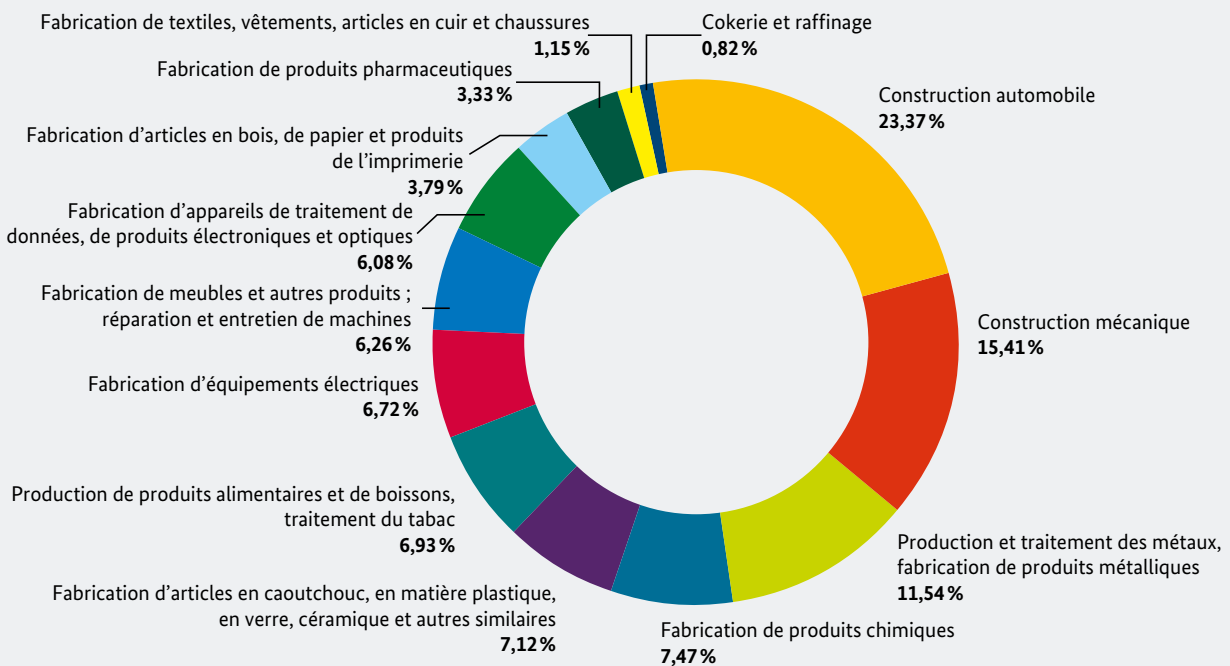
## L'industrie manufacturière en Allemagne en chiffres

Part des secteurs à la valeur ajoutée brute en Allemagne en pour cent (2018)



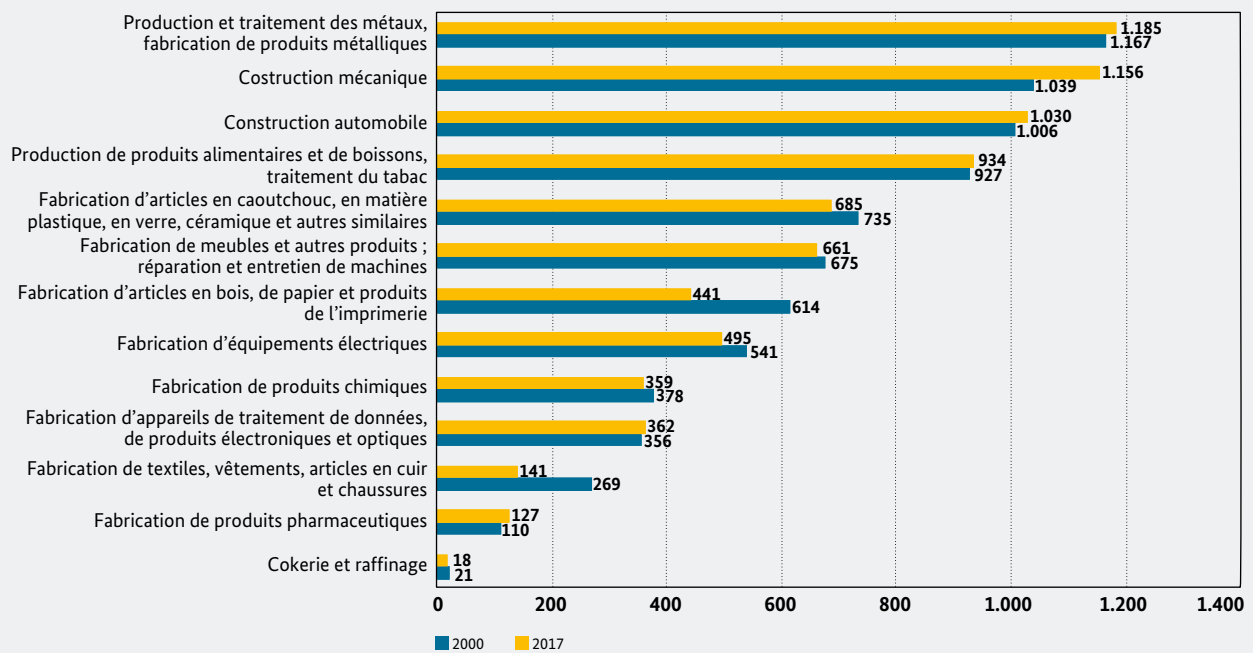
Source : Office fédéral de la Statistique, série spécialisée 18, série 1.5, tableau 2.1

Part des branches de l'industrie manufacturière en Allemagne en pour cent de la valeur ajoutée brute (2017)



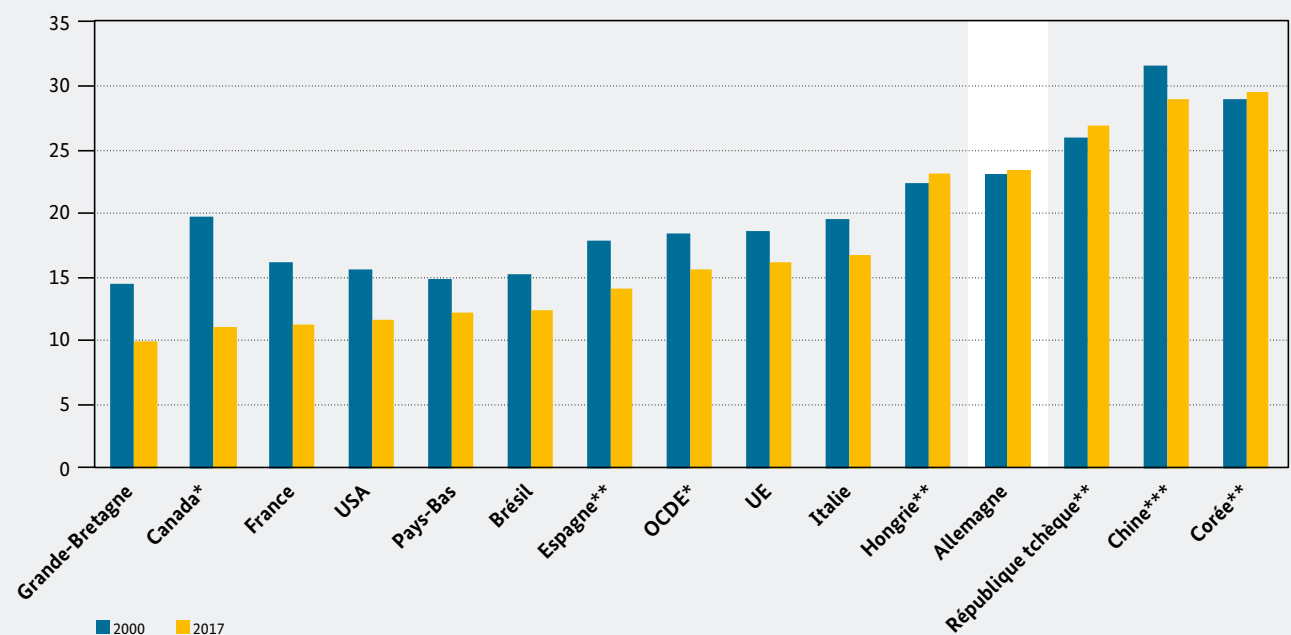
Source : Office fédéral de la Statistique, série spécialisée 18, série 1.4, tableau 1.2.1

## Actifs des branches de l'industrie manufacturière en Allemagne en milliers (2000 et 2017)



Source : Office fédéral de la Statistique, série spécialisée 18, série 1.4, tableau 1.2.13

## Part de l'industrie manufacturière à la valeur ajoutée brute en pour cent en comparaison internationale (2000 et 2017)



\*Valeur actuelle de 2015; \*\*Valeur de 2016; \*\*\*Valeur de 2004 et 2016

Source : OCDE. Stat, Dataset 6A, Value added and its components by activity





